Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU CANTAL

Direction Départementale des Territoires du CANTAL

Service de l'Economie Agricole

22, rue du 139ème R.I. - BP 10414
15004 AURILLAC CEDEX

04.63.27.66.66

Aurillac, le 12 mai 2020

Dossier n° : AE 20.0007
Demandeur : GAEC DE LA ROCHE ROUGE
Date d'enregistrement de la demande : 15/01/2020
Date limite de candidature : 25/07/2020

➔ **L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 25/06/2020.**

Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
FERRIERES-SAINT-MARY	6,45	GRAVEJAT Michel	ZL 35

Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.

Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État : http://www.cantal.gouv.fr/ dans les rubriques Politiques publiques/Agriculture/Politique foncière